



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 2021
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles

Première session

New York, 17-28 janvier 2022

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclaration liminaire de la Présidente ;
 - b) Déclaration liminaire d'un représentant ou d'une représentante de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente ;
 - c) Décision finale concernant la liste des représentantes et représentants d'autres organisations non gouvernementales concernées, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et du secteur privé.
3. Débat général.
4. Objectifs et champ d'application de la convention.
5. Structure de la convention.
6. Échange de vues préliminaire sur les éléments clefs de la convention.
7. Débat et prise de décisions sur le mode de fonctionnement du Comité spécial lors des sessions suivantes et des périodes intersessions.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.
10. Clôture de la session.

